PROGRAMME D'OPPORTUNITÉS 2015:
GARANTIR LA JUSTICE DANS LA PERCEPTION ET DANS LA RÉALITÉ

Objet : Recommandations sur la réforme du traitement des mineurs dans le système judiciaire, Annoncé le jour de Martin Luther King, Jr.

Date : Le 19 janvier 2015

Le jour de Martin Luther King, Jr. qui honore La lutte pour la justice et les droits civils, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a reçu des recommandations et proposé des réformes pour améliorer la façon dont le système judiciaire traite les jeunes.

Aujourd'hui, il a annoncé la onzième partie de son "Programmes des Opportunités 2015" - le rapport et les recommandations unanimes de la Commission sur la jeunesse, la sécurité publique et la justice, y compris l'âge auquel les jeunes sont jugés et traités comme des adultes pour des crimes.

Créée par le Gouverneur en Avril 2014, la commission a été chargée de l'élaboration d'un plan action visant à améliorer les lois obsolètes de la justice pour mineurs de New York, y compris la question de "l'augmentation de la limite d'âge". Cette commission a également été chargée de développer un ensemble complet de recommandations visant à faire de New York le chef de file national en matière de politique judiciaire efficace pour les jeunes.

Les jeunes noirs et hispaniques représentent 33 pour cent des jeunes de 16 et 17 ans de tout l'État mais ils représentent également 72 pour cent de toutes les arrestations et 77 pour cent de toutes les arrestations liées à des crimes graves à travers l'État. Les jeunes hommes de couleur représentent 82 pour cent des jeunes condamnés à la détention comme des adultes, selon la Division d'État des services de justice pénale.

Aujourd'hui, 800 détenus dans les prisons locales et les prisons d'État ont moins de 18 ans. Ils sont deux fois plus susceptibles d'être blessés physiquement par d'autres détenus et du personnel selon le Building Blocks for Youth, et cinq fois plus susceptibles d'être agressées sexuellement selon Le Ministère de la Justice américain, et huit fois plus susceptibles de se suicider selon la Campaign for Youth Justice.

Les chiffres sont impressionnants et montrent clairement que l'État doit changer la façon dont il traite les jeunes incriminés. New York est un des deux seuls Etats de la nation qui ne peut pas traiter les personnes 16 et 17 ans comme des mineurs. "Augmenter la limite d'âge" est un mouvement prônant

des réponses mineures à des crimes commis par des mineurs.

Dans son rapport, la commission recommande de changer la façon dont le système judiciaire traite les jeunes de 16 et 17 ans jeunes accusés d'un crime et demande un traitement allégé pour les mineurs, sauf en cas de crimes violents graves ; l'accès aux programmes et services adaptés à soutenir la réhabilitation de tous les mineurs de moins de 18 ans; une peine pour tous, mais que les crimes violents les plus graves soient adaptés aux cas par cas plutôt qu'en fonction de structures de peine déterminées pour des adultes; la possibilité de se présenter devant une commission pour les crimes non violents; et le retrait de tous les mineurs des prisons et des prisons pour adultes.

Des recommandations supplémentaires seraient d'éliminer le recours à des lieux de détention et de placement hors-domicile pour les jeunes qui ne présentent pas de risque pour la sécurité publique, assurant ainsi que le système de justice pour mineurs est plus efficace et gaspille moins de ressources publiques.

Les recommandations sont soigneusement conçues pour préserver la sécurité publique tout en maintenant le contrôle du Procureur pour les crimes violents graves. Cela permet aux jeunes condamnés pour des crimes violents à qui l'on a accordé le statut de Jeunes Contrevenants de pouvoir être passibles d'une peine si le jeune continue à commettre de telles infractions. Cela prévoit également la capacité d'imposer des peines plus longues pour les crimes violents les plus graves. La commission estime que, si elles sont appliquées, ces réformes éviteront entre 1500 et 2400 crimes contre la personne tous les cinq ans à travers l'État.

La commission a mené des entrevues, des groupes de discussion et des audiences publiques, avec une assistance technique de l'Institut Vera, dans l'État, pour compiler ses résultats. Ses membres sont composés de représentants des organismes d'application de la loi, du système de tribunal unifié, d'organisations de défense des droits civils, d'experts en matière de justice pour mineurs et de responsables gouvernementaux.

Le rapport final de la Commission peut être lu ici et un résumé des recommandations peut être lu ici.

Le décret exécutif 131 du Gouverneur nommant la commission sur la jeunesse, la sécurité publique et la justice peut être trouvé ici.

Les membres de la commission sont:

Jeremy Creelan, Jenner & Block, Partenaire (co-Président):
Soffiyah Elijah, Correctional Association of New York, directrice administrative (co-Présidente) :
Juan Cartagena, PRLDEF Justice Latino, Président & Conseiller Général
Joel Copperman, Président et PDG de CASES
Janet DiFiore, Procureur, Comté de Westchester
Elizabeth Glazer, Directrice du Bureau de Justice pénale du Maire de la Ville de New York

Michael Hardy, Vice-Président administratif et Conseiller Général du National Action Network
Melanie Hartzog, Directrice administrative du Children's Defense Fund-New York
Steven Krokoff, Chef de la Police, ville d'Albany
Joseph Mancini, Directeur des services de probation, Comté de Schenectady
Hon. Lawrence K. Marks, Système des tribunaux unifiés de l'État de New York, Premier Adjoint Juge administratif
Anthony J. Picente, Jr., Bureau éxécutif du Comté, Comté d'Oneida
Allen Riley, Shérif, Comté de Madison
Elaine Spaull, Directrice administrative du Center for Youth et membre du conseil municipal de Rochester
Emily Tow Jackson, Directrice Éxécutive de la Tow Foundation,
Cyrus R. Vance, Jr. Procureur, Comté de New York

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

We Work for the People
Performance * Integrity * Pride

French